

Cofimec



ASSOCIATION F.S.P.V.A.

67 LA CANEBIERE

13001 MARSEILLE

RAPPORTS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Daniel Mandragola
& associés

Experts Comptables Diplômés
Commissaires aux Comptes

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts Comptables de Marseille
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence
SAS au Capital de 110 000 €
Organisme Formateur N° 93130752513
Siret 343 994 901 00068 - Ape 6920 Z
C C P Marseille 4444-77 S



Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

ASSOCIATION F.S.P.V.A.

67 LA CANEBIERE

13001 MARSEILLE

PAR

SAS CO.FI.M.E.C.

Commissaire aux comptes

Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

6 bis impasse Latil

13008 MARSEILLE

RAPPORT

Du commissaire aux comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

- ooOoo -

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- ↳ le contrôle des comptes annuels de l'association FONDS DE SOLIDARITE ET DE PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ↳ la justification de nos appréciations ;
- ↳ les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à vote connaissance les éléments suivants :

Appréciation des règles et principes comptables.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association et décrits dans l'annexe aux comptes annuels, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 27 mai 2015



Pour le S.A.S. COFIMEC
Commissaire aux comptes

DANIEL MANDRAGOLA
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	22 325	6 887	15 438		15 438		
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	29 711	18 897	10 815	7 495	3 319	44.29		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	367		367	367				
	TOTAL I	52 403	25 784	26 620	7 862	18 758	238.58	
	Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	24 078		24 078	35 750	11 673	32.65	
	Autres créances	204 059	6 519	197 540	253 251	55 712	22.00	
Valeurs mobilières de placement	1 212 037		1 212 037	896 590	315 446	35.18		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	27 261		27 261	25 579	1 683	6.58		
Charges constatées d'avance (3)	3 693		3 693	2 377	1 316	55.36		
	TOTAL III	1 471 127	6 519	1 464 608	1 213 547	251 061	20.69	
Comptes de Régularisation								
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecart de conversion actif (VI)								
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 523 530	32 303	1 491 228	1 221 409	269 819	22.09	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	147 541		113 299		34 241	30.22
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	20 962		34 241		55 203	161.22
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	13 046		17 493		4 447	25.42	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
TOTAL I	139 624		165 034		25 410	15.40	
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	670 961		512 434		158 528	30.94
	Fonds dédiés sur autres ressources						
TOTAL III		670 961		512 434		158 528	30.94
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	41 945				41 945	
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 000		96 921		21 079	21.75
	Dettes fiscales et sociales	54 435		44 883		9 552	21.28
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	466 263		402 138		64 125	15.95
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
TOTAL IV		680 642		543 941		136 701	25.13
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 491 228		1 221 409		269 819	22.09

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

680 642

41 945

543 941

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	22 857		27 360		4 503	16.46
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 614 263		1 697 223		82 960	4.89
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	530 645		177 594		353 050	198.80
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	6 870		6 011		859	14.29
TOTAL I	2 174 634		1 908 188		266 445	13.96
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	147 256		68 045		79 211	116.41
Impôts, taxes et versements assimilés	2 603		7 441		4 838	65.02
Salaires et traitements	137 702		121 358		16 343	13.47
Charges sociales	56 143		48 468		7 675	15.84
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	785 459		608 491		176 967	29.08
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	5 199		6 281		1 082	17.23
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	1 072 709		1 028 688		44 021	4.28
TOTAL II	2 207 070		1 888 772		318 298	16.85
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	32 436		19 416		51 853	267.06
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges				3 175	3 175	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 810		10 552		1 742	16.51
TOTAL V	8 810		13 727		4 917	35.82
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	8 810		13 727		4 917	35.82
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	23 627		33 143		56 770	171.29
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 605				1 605	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 998		1 143		1 855	162.31
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	4 603		1 143		3 460	302.77
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 594		45		1 549	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	344				344	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	1 938		45		1 893	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 664		1 098		1 567	142.70
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 188 046		1 923 058		264 988	13.78
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	2 209 009		1 888 817		320 192	16.95
SOLDE INTERMEDIAIRE	20 962		34 241		55 203	161.22
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	20 962		34 241		55 203	161.22

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 491 227.67 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 174 633.89 Euros et dégageant un déficit de 20 962.27- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Le changement de méthode de présentation des comptes de suivi des fonds dédiés réalisé en 2013 est maintenu : comptabilisation du suivi des fonds dédiés en 6814xxx et 7814xxx afin de faire apparaître la variation des fonds dédiés dans le cycle d'exploitation

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 031		18 019
Installations générales agencements aménagements divers	2 060		4 038
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 977		2 280
TOTAL	24 037		6 318
Prêts, autres immobilisations financières	367		
TOTAL	367		
TOTAL GENERAL	35 435		24 337

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		6 725	22 325	22 325
Installations générales agencements aménagements divers		643	5 454	5 454
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 257	24 257
TOTAL		643	29 711	29 711
Prêts, autres immobilisations financières			367	367
TOTAL			367	367
TOTAL GENERAL		7 368	52 403	52 403

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 031	2 581	6 726	6 887
Installations générales agencements aménagements divers	331	587	299	619
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 210	2 067		18 277
TOTAL	16 542	2 654	299	18 897
TOTAL GENERAL	27 573	5 235	7 024	25 784

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 581				
Instal.générales agenc.aménag.divers	587				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 067				
TOTAL	2 654				
TOTAL GENERAL	5 235				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	113 299	34 241		0	147 541
RESULTAT DE L'EXERCICE	34 241	34 241	20 962	0	20 962
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	17 493			4 447	13 046
Provisions réglementées					
TOTAL I	165 034		20 962	4 448	139 624

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	7 871	5 091	6 443		6 519
TOTAL	7 871	5 091	6 443		6 519
TOTAL GENERAL	7 871	5 091	6 443		6 519
Dont dotations et reprises d'exploitation		785 423	518 985		

Autres provisions pour dépréciation :

- provision pour chèques non identifiés (467010) : 3 899€
- provision créances clients douteuses (416000) : 2 620€

Le montant des dotations et reprises de provisions inclut les variations de fonds dédiés détaillés ci-après.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	367		367
Clients douteux ou litigieux	2 620	2 620	
Autres créances clients	21 458	21 458	
Divers état et autres collectivités publiques	173 682	173 682	
Débiteurs divers	30 377	30 377	
Charges constatées d'avance	3 693	3 693	
TOTAL	232 196	231 829	367

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	41 945	41 945		
Fournisseurs et comptes rattachés	118 000	118 000		
Personnel et comptes rattachés	27 467	27 467		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 968	26 968		
Autres dettes	466 263	466 263		
TOTAL	680 642	680 642		

Débiteurs divers :

Compte 467010 : il s'agit de mouvements bancaires non identifiés à hauteur de 3 899€ et ont été provisionnés pour 100% de leur valeur tant que les recherches auprès de la banque ne permettent pas de les affecter comptablement.

Dettes fournisseurs, sociales et fiscales : elles sont liées à l'exploitation et sont acquittées aux échéances prévues.

Autres dettes :

Parmi les autres dettes se trouvent le fonds d'aide aux jeunes à reverser pour 427 453.10€. Il s'agit des "comptes jeunes" non soldés au 31/12/2014, notamment en raison de la procédure de paiement fractionnée des formations mises en place au 1er janvier 2006.

Ces "comptes jeunes" sont individualisés et suivis en comptabilité.

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Subvention CR S.R.V.A 13	5 000	2 257	2 257		
Subvention CG F.A.J 2013	1 294 000	510 176	510 176		
Subvention CG F.A.J 2014	1 215 000	1 215 000	544 039		670 961
TOTAL	2 514 000	1 727 433	1 056 472		670 961

Fonds dédiés 31-12-2014 : sommes octroyées en attente d'utilisation sur le projet Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

- Subvention CG FAJ 2014 = 1 215 000€
 - Utilisations en cours d'exercice = 437 776.07€
 - Affectation aux frais de gestion FAJ = 109 262.65€
 Solde fonds dédié au 31-12-2014 = 670 961.28€ à réaliser sur 2015

Variation des fonds propres

le montant du report à nouveau de 147 540.55€ représente le cumul des excédents nets réalisés depuis l'origine.

Il s'agit au 31/12/2014 de la situation nette de l'association avant affectation du résultat de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	4 550
Autres créances	174 770
Total	179 320

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Détail des produits à recevoir

	Montant
418000 Client Facture à établir CRESS	4 550
468700 Produits à recevoir : entrées concert 30 ans FSPVA	1 088
441706 Marché région CRJ	3 196
448101 Subv° CR BAFA 3	75 000
448100 Subv° CR manifestation 30 ans FSPVA	30 000
448100 Subv° équipement matériel	15 486
448100 Subv° CR pôle d'appui	45 000
448100 Subv° CR PRE	5 000
Total	179 320

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 289
Dettes fiscales et sociales	17 317
Autres dettes	38 810
Total	70 416

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	14 289
Provision congés payés chargés	17 317
Frais de secrétariat à payer	33 428
Autres charges d'exploitation à payer provisionnées	5 382
Total	70 416

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 693
Total	3 693

Charges externes d'exploitations

Subventions d'équipement

Subvention d'équipement notifiée du Conseil Régional afin de financer l'acquisition de matériels informatiques et de mobilier de bureau.

Notification de subvention sur 2013 pour 15 486€ encaissée en 2015

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
740000 Subv° CR pôle d'appui	90 000
740000 Subv° CR manifestation 30 ans FSPVA	30 000
740002 Subv° CR PRE soutien emploi association	10 000
740100 Subv° CR BAFA 3	140 000
740200 Subv° DRJSCS manifestation 30 ans FSPVA	10 000
740703 Subv° CG Fonds d'Aide aux Jeunes	1 215 000
743000 Affectation Subv° CG aux frais de gestion FAJ	109 263
743100 Affectation Subv° CR BAFA 3	10 000
Total	1 614 263

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				7 010	7 010
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				2 147	2 147
- exercice				1 723	1 723
Total				3 870	3 870
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				1 723	1 723
- entre 1 et 5 ans				3 878	3 878
Total				5 601	5 601
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				70	70
Total				70	70

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2014, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 338 heures.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Reprise subv° équipement régul exer. ant	1 605	77200000
- Q-P subv° équipement virée au résultat	2 842	77700000
- Intérêts moratoires	156	77880000
Total	4 603	
Charges exceptionnelles		
- Amendes et TS volés	222	67100000
- Solde subv° CG colloque 2012 non réalisé	1 372	67200000
- VNC immobilisations mises au rebut	344	67500000
Total	1 938	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursement TS 2012	1 250
Remboursement frais	226
HUMANIS IJ prévoyance - Abeille	8 539
Indemnité assurance	1 511
UNIFORMATION Remboursement formation	134
Total	11 660

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

Désignation	Date d'achat	Prix d'achat	Cours au 31/12/2014	Plus ou moins value latente
CREDIT COOP MONET ASSO X14	10/07/2013	10 042	10 054	12
CREDIT COOP MONET ASSO X70	15/07/2014	50 250	50 270	20
TOTAL		60 292	60 324	32



Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

RAPPORT
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSOCIATION F.S.P.V.A.

67 LA CANEBIERE

13001 MARSEILLE

PAR

SAS CO.FI.M.E.C.

Commissaire aux comptes

Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

6 bis impasse Latil

13008 MARSEILLE

RAPPORT SPECIAL

Du Commissaire aux comptes Sur les conventions réglementées

- ooOoo -

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2014**

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale :

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé(s) des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

1. Nature : Convention de mise à disposition d'animateurs dans le cadre du marché « Animation Conseil Régional des Jeunes » avec l'association FRANCAS.
Montant : Montant pris en compte en 2014 : 316 €.

2. Nature : Convention de mise à disposition d'animateurs dans le cadre du marché « Animation Conseil Régional des Jeunes » avec l'association C.C.O..
Montant : Montant pris en compte en 2014 : 316 €.

Marseille, le 27 mai 2015

Pour le S.A.S. COFIMEC
Commissaire aux comptes

DANIEL MANDRAGOLA
Commissaire aux comptes

